

Iodure VETOQUINOL®



Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 20-05-2021

Informations et posologie

Espèces cibles



Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les bovins et les ovins :

- Traitement de l'actinobacillose due à *Actinobacillus lignieresii*.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie intraveineuse lente.

Posologie

80 mg d'iodure de sodium par kg de poids vif, correspondant à 50 ml de solution pour 100 kg de poids vif, par voie intraveineuse stricte.

Répéter l'injection une semaine plus tard si nécessaire.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un mL contient :

- Substance active :

Iodure de sodium 160,00 mg

- Excipients :

Parahydroxybenzoate de méthyle sodique (E219) 1,00 mg

Parahydroxybenzoate de propyle sodique (E 217) 0,20 mg

Edétate disodique 0,05 mg

Thiosulfate de sodium (E539) 5,00 mg

Principes actifs / Molécule

Iodure de sodium, Parahydroxybenzoate de méthyle sodique, Parahydroxybenzoate de propyle sodique, Edétate disodique, Thiosulfate de sodium

Forme pharmaceutique

Solution

Temps d'attente

Toutes cibles :

Viandes et abats : zéro jour.

Lait : zéro jour.

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : médicament systémique à base d'iode.

Propriétés pharmacodynamiques

Suite à l'inflammation engendrée par les germes du genre *Actinobacillus*, l'iodure de sodium est capté par les polynucléaires. Il se produit alors une action microbicide par iodation des protéines cytoplasmiques des micro-organismes.

L'iodure de sodium présente un pouvoir anti-inflammatoire, de type non cortisonique qui s'opposera à la réaction tissulaire fibreuse provoquée par les germes.

Propriétés pharmacocinétiques

Après injection intraveineuse, l'iodure de sodium pénètre dans les cellules sanguines et l'équilibre entre le taux cellulaire et le taux plasmatique se fait très rapidement.

Dans le plasma, l'iodure de sodium est présent sous forme libre et sous forme liée aux protéines. Il diffuse dans les espaces extracellulaires et se concentre principalement dans la thyroïde, mais également dans l'estomac, les glandes salivaires, le tractus génital et le placenta.

Il est majoritairement éliminé par voie urinaire.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité au principe actif ou à l'un des excipients.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Risque d'allergie.

Des réactions d'intolérance peuvent être observées au point d'injection (phlébite).

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Injecter le produit uniquement par voie intraveineuse stricte à l'aide d'un cathéter.

Injecter le produit lentement en perfusion et suspendre l'injection si des signes tels que larmoiement excessif, dyspnée ou tachypnée se produisent.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Aucune.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

L'utilisation du médicament sera fonction de l'évaluation du rapport bénéfice/risque réalisée par le vétérinaire.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Un surdosage peut entraîner une intoxication se manifestant par un collapsus cardiovasculaire, des troubles gastro-intestinaux, des lésions rénales, une hyperthyroïdie.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Aucune.

Incompatibilités

Non connues.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 1 an.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

À conserver à l'abri de la lumière.

À une température ne dépassant pas 25°C.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

VETOQUINOL
MAGNY VERNIS
70200 LURE

Classification ATC Vet

- QH03CA

Laboratoire



Laboratoire VETOQUINOL S.A.
70204 LURE CEDEX
Direction France
31, rue des Jeûneurs
75002 PARIS
Tél : 01.55.33.50.25
Fax : 01.47.70.42.05
<http://www.vetoquinol.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/9030334 2/1992

Date de première autorisation

1992-06-19

Présentation et quantité

Iodure VETOQUINOL[®] Flaçon de 250 mL
Code GTIN : 03605870000777